

Compte rendu de la capd du 5 février 2018

1. Pour le mouvement inter- départemental
52 demandes via SIAM ont été saisies dont 24 pour la Marne et 1 pour l'Aube.
2. L'avancement
 - Du 6 ième au 7 ième échelon : 21 promus + 1 accordé par l'IA [reste inférieur à 1]
 - Du 8 ième au 9 ième échelon : 26 promus + 1 accordé par l'IA [reste inférieur à 1]
 - Cette année, la note comptait encore mais c'est transitoire.
 - Il reste 7 instituteurs dans le département des Ardennes.
3. Informations diverses
 - 1 seul PES en alerte et 5 PES en accompagnement renforcé (accompagnement plus soutenu, plus de proximité avec le tuteur).
 - Les indemnités de 'Noël' : enveloppe qui n'a pas été répartie encore mais qui sera pour des personnels devant élèves. Les règles de répartition de cette enveloppe seront données lors d'une capd.
 - Au 1 er février, 206 CUI et 206 AESH dont 45 CUI devenus AESH. Pas de possibilité de transformer plus de CUI en AESH et pas d'autre information concernant d'autre possibilité de transformation ou encore de droit à la formation.
 - Les CP et CE1 dédoublés avec un enseignant à temps plein = une volonté du DASEN et non un texte que M. l'Inspecteur d'Académie justifie par le 100% de réussite au CP. Ces postes ne sont pas fléchés au mouvement mais après la répartition faite en conseil des maîtres, les IEN valident le choix de la répartition. **Possibilité pour les IMF de postuler, une attention particulière sera faite à leur décharge.**
 - Pour les PDMQDC, ils auront une priorité 1 , la priorité absolue pour rester dans l'école ou le groupe scolaire où ils étaient affectés ou alors une priorité 2 pour d'autres écoles.
 - Pour les écoles qui ont fusionnées l'année dernière après le mouvement, les personnels des écoles fusionnées bénéficieront d'une carte scolaire.
 - Un groupe de travail se tiendra le vendredi 23 février sur le mouvement.
 - Concernant la carte scolaire , le DASEN indique quelques modifications survenues depuis le CTSD :
 - _ pour l'école d'Aubigny- les -Pothées : pas de fermeture
 - _ donc pour l'école de Liart : 1 fermeture
 - _ pour Hiraumont à Rocroi : une fermeture conditionnelle , la décision sera prise en mars /avril.
 - Différentes nominations :
 - _ M. Briquet Sébastien = conseiller départemental de la prévention
 - _ Mme Collin = conseillère technique AESH auprès de la rectrice